



DÉCHÈTERIE DE LÉSIGNY



À compter du

26 OCTOBRE 2026

**certains déchets ne seront plus acceptés
à la déchèterie de Lésigny.**



DÉCHETS CONCERNÉS

À partir de cette date, vous ne pourrez plus déposer :



**PILES ET
ACCUMULATEURS**



**PRODUITS
CHIMIQUES**

peintures, solvants, etc.



HUILES



AMPOULES



OÙ DÉPOSER CES DÉCHETS ?

Rendez-vous dans l'une de nos deux déchèteries
les plus proches :



PLEUMARTIN - SAINT-PIERRE-DE-MAILLÉ

mardi, mercredi, jeudi et samedi
de 8h30 à 12h et 14h à 18h*
et vendredi de 8h30 à 12h.

lundi de 14h à 18h*,
vendredi et samedi de 8h30 à 12h

(*17h à compter du 1^{er} novembre)



Bonne nouvelle !

Les autres déchets habituellement acceptés
restent pris en charge à la déchèterie de Lésigny,
selon les conditions habituelles.

